

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.31.2015

Xylènes qualité ACS

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Xylènes qualité ACS

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: XY1500

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Inflammable

Liquides inflammables, catégorie 3



Irritant

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 4
Irritation de la peau, catégorie 2



Nocif pour l'environnement

Dangers chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 2

Acute hazards to the aquatic environment. Catégorie 2

Liquide inflammable 3.

Inhalation aiguë Toxique 4.

Toxicité aiguë dermique 4.

Irritation de la peau 2.

Aquatique aiguë 2.

Aquatique chronique 2.

Mentions d'avertissement : Attention

Mentions additionnelles de danger:

Vapeur et liquide inflammables.

Nocif en contact avec la peau.

Nocif en cas d'inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Toxique. pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.31.2015

Xylènes qualité ACS

Éviter de libérer dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
Conserver le conteneur bien fermé.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.
Bien se laver la peau après utilisation.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Mesures spécifiques (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.
Recueillir le produit répandu.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

| Ingrédients: | | |
|------------------------|---------|-------|
| CAS 1330-20-7 | Xylènes | 100 % |
| Pourcentages par poids | | |

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

Après contact avec la peau :

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après ingestion :

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.31.2015

Xylènes qualité ACS

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Des difficultés respiratoires. Mal de tête. Nausée. Vertige. Troubles de la vue. L'exposition prolongée ou répétée de la peau cause un dégraissage et de la dermatite.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés:

L'eau peut être inefficace.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Les conteneurs peuvent exploser quand ils chauffent. Vapeurs peuvent causer des retours de flammes aux sources de feu. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourds que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flammes. Les vapeurs peuvent se propager le long du sol et s'accumuler dans les endroits confinés. Ce liquide flotte sur l'eau et peut se déplacer vers une source d'allumage et propager le feu. Peut accumuler l'électricité statique.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Refroidir des conteneurs fermés exposés au feu avec des pulvérisations d'eau.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels. Éliminer toute source d'allumage.

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Éloigner de toute source d'inflammation. Absorber avec un matériau inerte et transférer dans un contenant pour déchets chimiques. Aérer la zone de déversement. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie. Voir Section 8.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.31.2015

Xylènes qualité ACS

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'allumage. Utiliser des outils l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Voir Section 13.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables. Stocker comme substance inflammable. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'allumage.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

1330-20-7, Xylènes, OSHA LEP MPT 435 mg/m³.
1330-20-7, Xylènes, ACGIH VLS MPT 435 mg/m³.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques.

Protection respiratoire:

Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.

Protection oculaire:

Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.

Mesures générales d'hygiène:

Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail mouillés doivent immédiatement être retirés en raison de risque d'inflammation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.31.2015

| Xylènes qualité ACS | | | |
|---|---------------------------|--|--|
| Apparence (état physique, couleur): | Liquide clair et incolore | Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure: | 0,9% (V) 6,7% (V) |
| Odeur : | Aromatique douce | Pression de vapeur à 20 °C: | 8 mbar à 20 °C |
| Seuil d'odeur: | 0,05 ppm | Densité de la vapeur: | 3,67 |
| Valeur pH: | Non déterminé | Densité relative: | 0,86 g/ml à 25 °C |
| Point de fusion / congélation: | - 34 °C | Solubilités: | Soluble dans la plupart des solvants organiques |
| Point d'ébullition / plage d'ébullition: | 137 à 140 °C | Coefficient de partage (n-octanol/eau): | log Kow 3.12 |
| Point d'éclair (creuset fermé): | 25 °C | Température d'auto-inflammation: | 46 °C |
| Taux d'évaporation: | Non déterminé | Température de décomposition: | Non déterminé |
| Inflammabilité (solide, gazeux): | Liquide inflammable | Viscosité: | a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé |
| Densité à 20°C: | Non déterminé | | |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles. Sources d'allumage. Chaleur excessive. Flamme nues. Surfaces chaudes.

Matériaux incompatibles:

Agents oxydants. Acides.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 Lapin : >1700 mg/kg 1330-20-7 (Xylènes).

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Lapin : Irritation de la peau - 24 h 1330-20-7 (Xylènes).

Domages/irritations oculaires sévères:

Lapin : légère irritation des yeux 1330-20-7 (Xylènes).

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.31.2015

Xylènes qualité ACS

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

IARC : : Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. (Xylene)

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif:

le potentiel de bioconcentration chez les organismes aquatiques est faible.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Contactez une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1307

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Xylènes.

Classe de risques: 3

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Xylènes.

Classe de risques: 3

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.31.2015

Xylènes qualité ACS



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

1330-20-7 Xylenes - U239.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

1330-20-7 Xylènes 100 lb.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 2-0-0

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.31.2015

Xylènes qualité ACS

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)